



LE MOT DU MAIRE :



Photomontage du futur programme immobilier "Les Terrasses de la Tour"

EN FAMILLE, À LINAS



Linas doit être la ville de tous, des nouveaux comme des anciens, des jeunes comme des seniors. La municipalité que j'anime a réussi à maintenir, au fil du temps, un équilibre entre les générations de façon à ce qu'aujourd'hui, notre commune ressemble un peu à une famille en

accueillant sur son territoire des nouveaux-nés, des jeunes, des adultes et des anciens. Ce n'est pas le cas partout. Bien souvent les restructurations urbanistiques des villes de la région parisienne s'accompagnent d'un apport de jeunes populations et parfois d'un départ des anciennes. Nous ne voulons pas de ça à Linas. Nos seniors doivent se sentir heureux dans leur commune au même titre que les nouveaux habitants. C'est pourquoi plusieurs constructions de nouveaux logements qui vont se réaliser à Linas dans les prochaines années seront intergénérationnelles. Conçues aussi bien pour la vie moderne des familles avec enfants que pour les besoins des personnes dépendantes ou à mobilité réduite, ce type de construction a aussi pour but de favoriser les échanges entre les résidents. La première de ces réalisations va voir le jour au croisement de la rue de la Garenne et de l'Arpajonnais : « Les terrasses de la Tour » est un programme immobilier de 14 maisons individuelles et 19 appartements. C'est un véritable Habitat solidaire qui est en cours de réalisation à Linas puisque la résidence est conçue architecturalement pour permettre à des personnes

de générations différentes – pour moitié des familles et pour l'autre moitié des personnes âgées - d'occuper un logement à loyer économique dans un cadre qui préserve l'intimité de chacun tout en incitant à l'entraide et la convivialité entre les résidents avec une salle d'activités collective intergénérationnelle. D'une surface de 100 m² en rez-de-chaussée, équipé de sanitaires et d'un coin cuisine, ce lieu de vie sera animé par le bailleur social pour favoriser les échanges entre les résidents. L'idée est de ne rien imposer mais de susciter l'envie chez les résidents de créer une autre façon d'habiter.

Les seniors à Linas peuvent participer à de nombreuses activités et voyages ; cette année ils pourront, dans le cadre des voyages organisés par la commune, visiter la Chine en mai ainsi que les Pouilles en Italie en septembre. Les associations de l'Age d'Or, Ciel, etc... sont dynamiques et actives car nous souhaitons qu'au moment de la retraite les habitants fassent le choix de rester dans leur ville plutôt que de s'en éloigner. Nous souhaitons également qu'ils aient des échanges bénéfiques entre les générations, que les enfants puissent rencontrer les anciens en différentes occasions afin que les Linois se sentent unis, comme dans une grande famille. C'est un des ingrédients d'une bonne qualité de vie dans une commune comme la nôtre.

François Pelletant
Maire de Linas

Calendrier de ramassage LINAS



CALENDRIER DU RAMASSAGE - LINAS CALENDRIER NORMAL

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
					Matin Après-midi
Ordures ménagères		X			X
Plastiques, emballages, cartons, papiers			X		X
Verre					X
Déchets verts (Reprise en Avril)					X



Ramassage des encombrants :
1^{ER} JEUDI de chaque mois

CALENDRIER SPÉCIFIQUE - LINAS HABITATIONS BORDANT LA RN20

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
					Matin Après-midi
Ordures ménagères		X			X
Plastiques, emballages, cartons, papiers					X
Verre		X			
Déchets verts (Reprise en Avril)		X			

CALENDRIER SPÉCIFIQUE - LINAS VOIES ÉTROITES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
					Matin Après-midi
Ordures ménagères		X			X
Plastiques, emballages, cartons, papiers					X
Verre		X			
Déchets verts (Reprise en Avril)					X

Grippe : encore temps pour se faire vacciner



L'Assurance Maladie invite durant l'hiver et jusqu'au 31 janvier 2019, les Linois(es) de plus de 65 ans et plus, ou atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire...) à se faire vacciner pour se protéger contre la grippe et ses éventuelles complications.

Plus de 200 000 essonnais ont reçu un bon de prise en charge à 100% du vaccin. Cette année, les modalités de vaccination sont simplifiées :

- pour les adultes primo-vaccinants (c'est-à-dire non vaccinés au cours des années précédentes), plus besoin de prescription du médecin pour retirer son vaccin. La simple présentation du bon de prise en charge au pharmacien suffit.
- pour les femmes enceintes, l'entourage familial du nourrisson et les personnes en obésité, le pharmacien peut éditer une prise en charge et délivrer le vaccin.

CADRE DE VIE

Voter en 2019



Vous voulez voter lors des élections européennes en mai prochain ? Consultez les démarches à suivre et les pièces à fournir.

Depuis le 1er janvier 2019, le ministère de l'intérieur a mis en œuvre une réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales et a créé un répertoire électoral unique (REU) dont la gestion est confiée à l'INSEE. Ce qui change :

- La date limite de dépôt d'une demande d'inscription, traditionnellement fixée au 31 décembre, est supprimée. Pour l'année 2019, les demandes d'inscriptions pourront être déposées jusqu'au 31 mars.
 - A partir de 2020, l'inscription sera possible jusqu'au 6ème vendredi précédant le scrutin.
 - Chaque électeur se verra attribuer à vie un identifiant national d'électeur : de nouvelles cartes électorales seront donc éditées.
 - Les jeunes, jusqu'à 26 ans, pourront s'inscrire sur la liste électorale du domicile de leurs parents.
 - Les jeunes qui atteignent leur majorité entre deux tours d'un scrutin pourront voter au 2ème tour...
- Rendez-vous au service Etat-civil en mairie pour tout renseignement complémentaire.

Tribune libre des élus de la majorité municipale

Mme Brunel, Première Adjointe à Linas élue de 1995 à 2016, a été quelque peu surprise d'être convoquée au Poste de Police de Fréjus où elle passe une paisible retraite. A l'origine, encore une manoeuvre judiciaire émanant de l'opposition, notamment de Mme Clotteaux, ancien agent double au sein de la majorité, démasquée et passée à l'opposition, qui s'est illustrée il y a peu en perdant à deux reprises un procès contre le Maire et une employée de la commune. Cette fois, la plainte de Mme Clotteaux concerne de soi-disant "fausses procurations" pour voter en son nom. Elle a été, bien sûr, rapidement classée par la justice après enquête. Que de temps et d'énergie perdus, surtout pour les forces de l'ordre qui ont autre chose à faire que d'instruire des procédures d'obstruction de l'opposition de Linas.

Tribune libre des élus de la liste "Linas avant tout"

Texte non communiqué

Tribune libre des élus de la liste « Oxygène »

Texte non communiqué

VILLE

Au cœur de la Réserve de Sécurité



Une subvention de 2 000 € accordée par la Fondation d'entreprise du Crédit Social des Fonctionnaires (qui a pour objet de financer des projets sociaux portés par des administrations, des associations ou des établissements publics, ainsi que des actions visant à valoriser les services publics) a permis l'achat d'un défibrillateur externe automatisé. Cet appareil qui a été remis à la ville et à la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) le 5 décembre dernier, sert à analyser l'activité cardiaque et à envoyer, si besoin, un choc électrique pour redonner un bon rythme au cœur. L'utilisation de cet appareil améliore les chances de survie des personnes atteintes d'un arrêt cardio-respiratoire. Avec ce défibrillateur, lors des manifestations qu'ils encadrent (fête des fleurs, carnaval, soirées rollers...), les agents bénévoles de la RCSC seront en mesure de porter rapidement secours à toute personne victime d'un trouble du rythme cardiaque.

On sait qu'il faut intervenir en moins de 7 minutes pour secourir une personne atteinte d'un tel trouble. Installé à l'accueil de la Mairie de Linas, le défibrillateur automatisé externe permet également de proposer aux agents municipaux qui le souhaitent de bénéficier d'une formation à son utilisation.

CIVISME

Un arrêté anti-alcool



La municipalité vient de signer l'arrêté municipal temporaire pour l'année 2019 interdisant la consommation d'alcool et les rassemblements d'individus de nature à porter atteinte à la tranquillité publique sur la voie publique dans le centre-ville et près des bâtiments publics (école, gymnase...). Il est applicable chaque nuit (de 19h00 à 7h00). Cet arrêté vient compléter un arsenal réglementaire qui vise à lutter et prévenir l'alcoolisation excessive : Code de santé publique, Code pénal, arrêtés préfectoraux notamment... Il doit avoir une vertu pédagogique, afin de faire cesser des comportements inacceptables qui empêchent de concilier vie nocturne et tranquillité des habitants. L'interdiction ne s'applique pas aux terrasses de café et restaurants et sur les lieux de manifestations locales où la consommation d'alcool a été autorisée.



La Médiathèque « Les Muses » de Linas propose de nouvelles animations gratuites en ce début d'année. Voici le programme :

- Jusqu'au 15 mars 2019, participez au concours de dessins et d'écriture « Tous à vos plumes » pour les enfants de maternelle à la 6ème. Imaginez un monstre et présentez le sous la forme d'un dessin ou d'un court texte

(inscriptions et renseignements à la Médiathèque).

- Une nouvelle séance de contes pour enfants (à partir de 5 ans) sur le thème des animaux se déroulera le mercredi 30 janvier 2019 de 10h30 à 11h30 (gratuit et sur inscription).

- Les samedi 19 janvier 2019 (à 14h00), mercredi 23 janvier 2019 (à 10h00) et 30 janvier 2019 (à 16h00), la médiathèque donne rendez-vous aux enfants âgés de plus de 7 ans pour des initiations au codage ludique « Blue Bot »(gratuit et sur inscription).

- Enfin, le samedi 9 février 2019 à 14h00 et 16h00, en lien avec l'Atelier des Mirettes, des ateliers d'illustration sur le thème des animaux seront proposés aux + de 5 ans par l'illustratrice d'albums « Céline Cristini. Ces séances seront précédées de la lecture de l'album « Pachat et Pachien » par son auteur, Peter Barnouw (gratuit et sur inscription).

Tél. Mairie : 01 69 80 14 00
Site WEB : www.linass.fr

POLICE MUNICIPALE
01 69 80 14 17

CENTRE DE LOISIRS
01 69 80 93 07

MAISON DES JEUNES
01 60 14 49 13

DENTISTE DE GARDE
01.69.10.00.40

SERVICES SOCIAUX
01 69 80 14 01

SAMU 15

MAISON MEDICALE
01 64 46 91 91

PHARMACIE DE GARDE
01 69 26 19 70

DIVERS



La Saint Valentin approche, le 14 février prochain, la Mairie de Linas met une nouvelle fois à la disposition de ses habitants les panneaux lumineux de la ville pour déclarer publiquement leur amour à leur bien-aimé. Chacun a carte blanche pour faire une déclaration, une demande en mariage ou tout simplement dire « je t'aime ». Il ne vous reste plus que quelques jours pour faire défiler vos mots d'amour sur les panneaux lumineux. Pour cela, il suffit de faire parvenir votre texte qui

doit tenir sur 7 lignes de 18 caractères maximum avant le mardi 13 février 2019, soit à l'accueil de la Mairie, soit par courrier (Hôtel de Ville 91310 LINAS), soit par courriel à mairie@linass.fr.

Déclarez votre flamme



JANVIER / FEVRIER
2019

Au menu :

- mercredi 23 janvier 2019
à 14h00
Initiation au codage ludique
Médiathèque

- mercredi 23 janvier 2019
à 15h00
Entraînement public
du XV de France CNR
de Linas-Marcoussis

- vendredi 25 janvier 2019
de 9h00 à 12h00
Permanence Mediavipp 91
Mairie (Bureau du RAM – sur rdv)

- vendredi 25 janvier 2019
dès 19h00
Loto de la Caisse des Ecoles
Espace Carzou

- dimanche 27 janvier 2019
à 10h00
Parade Linas-Autodrome
Place de la Mairie

- mercredi 30 janvier 2019
à 10h30
Séance de contes sur
les animaux
Médiathèque

- mercredi 30 janvier 2019 à 16h00
Initiation au codage ludique
Médiathèque

- samedi 2 février 2019
à 15h00
Assemblée Générale
de Patrimoine et Traditions
Espace Carzou

LOISIRS

Tous au loto de la Caisse des Ecoles !



La Caisse des Ecoles de Linas vous donne rendez-vous vendredi 25 janvier 2019 à l'Espace Carzou pour son traditionnel loto. De nombreux lots sont à gagner au cours de cette soirée organisée au profit des enfants des écoles. Pour plus de renseignements sur cet événement, contactez le 01.69.80.14.00

SPORT

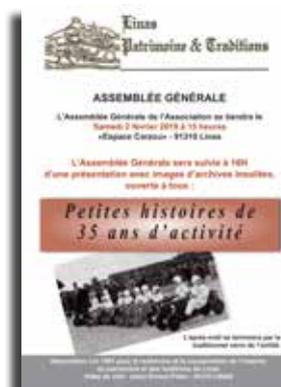
Assistez à l'entraînement du XV de France



À quelques jours de son entrée dans le Tournoi des VI Nations et le match contre le Pays de Galles (le 1er février au Stade de France), le XV de France s'entraînera en public le mercredi 23 janvier 2019 au Centre National du Rugby de Linas-Marcoussis. Les joueurs du sélectionneur Jacques Brunel attendent leurs supporters à partir de 15 heures sur le terrain d'honneur de la Fédération Française de Rugby. L'accès est libre, mais dans la limite des places disponibles. Il est donc prudent de se présenter dès l'ouverture des portes.

CULTURE

Patrimoine et Traditions en assemblée



La traditionnelle assemblée générale de l'Association linoise « Patrimoine et Traditions » se déroulera le samedi 2 février 2019 à partir de 15h00 à l'Espace Carzou. Ouverte à tous, cette réunion se poursuivra par une présentation avec des images d'archives insolites sur les 35 ans d'activités de l'association.